

Morales et politiques. Actes du colloque international organisé par le Groupe d'Étude des Moralistes. Textes réunis par Jean Dagen, Marc Escola et Martin Rueff. Préface de Jean Dagen, Paris, Honoré Champion, 2005. Un vol. de 640 p.

Les contributions au présent volume ont pour point de départ le colloque organisé en 2000 par le Groupe d'Étude des Moralistes rattaché au Centre d'Étude de la Langue et de la Littérature Françaises des XVII^e et XVIII^e siècles de l'Université de Paris IV-Sorbonne. Comme le séminaire en question réunit régulièrement des chercheurs venus d'horizons divers – on y trouve des dix-septiémistes et des dix-huitiémistes, des philosophes et des spécialistes de la littérature –, on ne sera pas étonné de la diversité du volume, qui réserve des articles à plusieurs grands écrivains et penseurs de l'époque classique au sens large du terme, dont Racine, La Fontaine, Nicole pour le dix-septième, et Montesquieu, Voltaire, Diderot, Hume, Rousseau, Sade, Isabelle de Charrière, Germaine de Staël pour le dix-huitième siècle. En outre, de nombreux genres sont concernés, dont la tragédie, les mémoires, la prose narrative, la littérature d'idées, les panégyriques d'inspiration religieuse, les miroirs des princes, l'exégèse biblique. Le volume déborde donc de loin la tradition mondaine et discontinue des moralistes, elle aussi largement représentée avec des vues d'ensemble (Michel Bouvier) ou des contributions sur des auteurs individuels, comme Saint-Évremond (Jean-Charles Darmon), La Rochefoucauld (Gérard Ferreyrolles) et Hérault-Seychelles (Cyril Le Meur). De nombreuses contributions sont suffisamment développées pour offrir une intéressante mise en perspective de la littérature critique sur le sujet, par exemple sur Montesquieu et l'Antiquité (Jean-François Lecoq) ou sur Rousseau (Martin Rueff). L'ouvrage excède aussi l'histoire des idées proprement dite, débouchant sur des considérations concernant l'histoire des formes ou sur l'écriture : à titre d'exemple, la mise en évidence des aspects irrationnels du comportement par le cardinal de Retz conduit à une interrogation sur la place des sentences dans ses mémoires (Francine Wild) ; l'on montre aussi comment, chez Montesquieu, les considérations politiques peuvent s'appuyer sur des formes anciennes, comme le conte héroïque (Françoise Gevrey). Le rôle politique et social de la littérature est éclairé, chez Voltaire par exemple, qui rêva d'un « grand opéra politique » (Camille Lecoq-Guyon). L'analyse se fait sociologique à propos de Molière, quand l'histoire du livre, et en particulier le passage de ses pièces du public de la Cour à celui de la Ville, fournit l'explication du transfert de l'empire en voie de disparition des « deux corps du roi » à celui, plus moderne, de « l'espace public » (Edric Caldicott).

Dans le cas présent, variété n'égale pas dispersion, car ce qui sous-tend l'ensemble et lui donne sa cohérence, c'est la prise en considération d'un horizon historique commun, partagé par tous les écrivains traités dans le volume. Cet horizon, qui englobe la période de la Renaissance aux Lumières, est celui de la formation de la pensée politique moderne, qui conquiert son autonomie par rapport aux valeurs morales, comme l'œuvre de Machiavel en témoigne de façon exemplaire. L'autonomisation de la politique est sans doute le mieux symbolisée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle par la persistance du débat sur l'usage du mensonge en politique et dans la diplomatie (Jean-Pierre Cavaillé). La politique ébauche dans un même mouvement sa séparation par rapport au religieux, processus précipité en France par des événements historiques graves comme les guerres de Religion.

Ceci dit, l'avènement de la modernité conçue comme accession à l'indépendance de la politique ne se fait pas par enchantement. C'est un processus en dents de scie marqué par des forces idéologiques qui favorisent sa radicalisation, et d'autres qui freinent le mouvement, et entendent réaffirmer l'ordre ancien. Le présent volume éclaire ces vicissitudes historiques par plusieurs cas précis. Certaines contributions montrent ainsi, pour le XVII^e siècle surtout, le poids de la monarchie de droit divin, dont l'idéologie va ressouder les liens entre l'histoire

politique et l'histoire religieuse. À travers le modèle de saint Louis, les panégyristes jugent la politique du monarque en fonction de critères religieux et selon l'ordre de la providence (Pierre Naudin). À l'inverse, le théâtre de l'époque Régence contribue à une désacralisation progressive de la personne royale en faisant primer les sentiments appartenant à la sphère privée sur le caractère transcendant de la majesté royale (Jean-Philippe Gersperrin). Toutefois, il est intéressant de constater que c'est aussi de l'intérieur de la culture religieuse elle-même que va se faire jour une conception politique qui disjoint l'efficacité pratique de la morale : Pierre Nicole, dont les écrits anticipent les thèses utilitaristes et libérales du siècle suivant, demeure à cet égard l'exemple le plus significatif (Béatrice Guion).

La politique se développant comme discipline ou préoccupation à part entière, elle pourra tisser de nouveaux liens avec la morale, quitte à ne pas toujours lui rendre justice. C'est un des intérêts majeurs de ce volume de révéler, chaque fois à partir d'un auteur ou d'un courant différent, et pour une tranche chronologique précise, les multiples liens possibles entre la morale et politique. On peut à cet égard dégager quelques cas de figure. Distinguons d'abord tous les écrivains qui affirment, chacun à leur manière, une certaine indépendance de la morale face à la politique. C'est le cas de La Fontaine, dont la fable « Le singe et son roi » véhicule implicitement une critique morale de la figure royale, dont l'amour-propre est visé (Marc Escola). Quant à l'amitié chez les néo-épiciens comme Gassendi et Saint-Évremond, elle vaut notamment comme une contestation de l'ordre politique (Jean-Charles Darmon). Quelques années plus tard, Barbeyrac, le traducteur de Pufendorf et de Grotius, développe l'idée d'une loi naturelle, c'est-à-dire d'une règle invariable du juste et de l'injuste supérieure aux lois humaines et positives, au nom de laquelle se manifeste l'objection de conscience, ce qui ouvre un conflit entre morale et politique (Younna Charara). L'exégèse figuriste, pratiquée par les jansénistes du XVIII^e siècle, visant à dégager des correspondances entre l'Ancien Testament et l'histoire contemporaine, va paradoxalement favoriser la modernité laïque en développant la notion de droit individuel au discernement et la défense des droits de la personne face à l'absolutisme de l'autorité religieuse ou politique (Susanna Seguin). Chez Diderot, c'est la figure de Socrate qui devient l'emblème du conflit entre règles sociales et conscience morale (Mariafranca Spalanzani). Enfin, Isabelle de Charrière représente l'attitude de repli de la morale par rapport à la politique, lorsqu'elle scrute derrière les apparences les motivations de l'amour-propre et de la vanité (Laurence Vanoflen).

Faisons ensuite une place à tous ceux qui sacrifient la morale à la politique : Castel de Saint-Pierre croit à la possibilité, au moyen de la politique et de la législation, plus particulièrement par le contrôle de l'opinion et de la conduite, d'infléchir le désir de gloire dans le sens de la vertu civique, entreprise bien plus ambitieuse que celle de Mandeville, lequel se contentait de suggérer aux politiques de tabler sur l'amour-propre pour que l'intérêt général soit préservé (Carole Dornier). D'autres ne traitent pas mieux la morale que la politique. Tel Hérault-Sechelles, qui réduit celle-là à une technique personnelle et cynique de conquête visant à s'imposer sur l'échiquier de celle-ci. Ce point de vue subjectif se trouve poussé à l'extrême chez Sade, lequel exalte le désir individuel comme expression sans limite de la Nature, au point de faire perdre toute pertinence tant à la morale qu'à la politique (Philippe Roger).

D'autres contributions du volume concernent la compréhension de l'ordre socio-politique ou historique dans son ensemble. Son intelligibilité toujours relative ouvre des perspectives à l'action politique et morale ou, à l'inverse, y impose des limites considérables. Plutôt pessimistes, le cardinal de Retz et La Rochefoucauld soulignent l'entrelacs imprévisible des causes. Montesquieu, lui, n'exclut pas une modification du déterminisme du climat par l'action des causes morales (John O'Neal). Politique et morale viennent se compléter selon Hume, qui n'attribue pas le progrès de la civilisation à la politique et au droit

uniquement, mais réserve une signification morale entre autres à la civilité (Philippe Raynaud).

Comme le souligne Jean Dagen dans une préface qui tisse de façon éclairante des liens entre toutes les communications, le débat sur les rapports entre morale et politique n'a rien d'oiseux, mais se révèle d'une brûlante actualité à la lumière des totalitarismes qui ont sévi au siècle qui vient de s'écouler. L'alliance de la politique et de la morale doit être rétablie et un équilibre entre l'œuvre collective de justice et l'impératif éthique d'autonomie s'avère aujourd'hui indispensable. Rousseau semble le penseur le mieux à même de réaliser cet objectif, fondant la relation d'interdépendance de la politique et de la morale sur une théorie de l'homme développée dans l'*Émile*, comme on le montre ici de façon magistrale en fin de volume à travers une interprétation très fouillée qui situe l'auteur contre l'arrière-plan des théories contemporaines de la justice (Martin Rueff). Préoccupations historiques et débats philosophiques d'aujourd'hui se chevauchent donc amplement dans ce riche et important volume.

Daniel ACKE